

Deuxième vague de l'épidémie : le Président intervient à la télévision

Coronavirus : l'ARS fait le point ce mardi 13 octobre, à 18 h



Deuxième vague de l'épidémie : le Président intervient à la télévision

Ce mardi 13 octobre, le conseil de défense, consacré pour l'occasion à l'épidémie de coronavirus, s'est réuni pour envisager de nouvelles restrictions alors que la France fait face à une seconde vague forte.

En direct de l'Élysée, Emmanuel Macron interviendra, à ce sujet, ce mercredi 14 octobre. Le président de la République sera interrogé par Gilles Bouleau, pour TF1, et Anne-Sophie Lapix, pour France 2, à partir de 19 h 55.

L'entretien « portera notamment sur la situation sanitaire et économique du pays, alors que la France fait face à une recrudescence de l'épidémie » de coronavirus, ont précisé TF1 et France 2.

Pour rappel, neuf métropoles, Aix-Marseille, Paris, Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Lille, Toulouse et Montpellier, de même que la Guadeloupe, sont désormais en zone d'alerte maximale, avec fermeture des bars et protocole strict dans les restaurants.

Une annonce aussi très alarmante est tombée ce jour, l'annulation de l'édition 2021 du Salon de l'Agriculture. L'impact financier d'une annulation de dernière minute aurait pu être fatal à certains participants. Les organisateurs du célèbre événement agricole ont préféré tranché rapidement car "engager de l'argent aujourd'hui dans l'instabilité que connaît le monde de l'événementiel pour ne pas faire le salon, ce serait suicidaire".

Comment endiguer la deuxième vague de l'épidémie ? Parmi les nouvelles mesures restrictives, un possible couvre-feu en zone d'alerte maximale pourrait même être envisagé.

Par ailleurs, le Premier ministre, Jean Castex, n'a pas exclu lundi, lors d'un entretien sur France Info, d'ordonner des reconfinements localisés dans le pays où la crise sanitaire va durer, selon lui, plusieurs longs mois encore.

Vous avez le choix pour découvrir ce que va annoncer le Président de la République puisque l'entretien sera également diffusé en direct sur LCI, France Info et TV5 Monde.

Vous trouverez, ci-dessous, un nouveau point de situation coronavirus en Occitanie. Ce bulletin récapitulatif n°108 recense les principaux indicateurs d'activité hospitalière : 633 hospitalisations en cours (+67) dont 159 en réanimation (+10), et à ce jour 653 décès constatés en établissements de santé depuis le début de l'épidémie (+24).

Ce bulletin rappelle également les priorités de la campagne de vaccination contre la grippe, à la fois pour protéger les personnes les plus fragiles et pour inviter tous les professionnels, soignants libéraux ou en exercice dans nos établissements hospitaliers et médico-sociaux, à se protéger et protéger leurs patients, en étant vaccinés eux-mêmes contre la grippe cette année.

Dans le Gers, comme dans l'ensemble du pays, les chiffres partent à la hausse. Le vendredi 9 octobre, pour mémoire, on comptait 12 hospitalisations, 1 patient en réanimation et 29 morts.

- Prochain bulletin d'information coronavirus en Occitanie : **vendredi 16 octobre**.

GRIPPE Vaccination pour éviter la surinfection

Dans le contexte épidémiologique d'un virus COVID-19 qui circule de plus en plus, la vaccination contre la grippe est une priorité, pour que ce risque ne vienne pas s'ajouter à celui du virus COVID-19. En Occitanie, 1,3 million de personnes plus fragiles ont été invitées par l'Assurance Maladie à se faire vacciner sans attendre, pour être protégées contre la grippe. L'appel est aussi lancé à tous les professionnels, soignants libéraux ou en exercice dans nos établissements hospitaliers et médico-sociaux, pour qu'ils se protègent et protègent leurs patients, en étant vaccinés eux-mêmes contre la grippe cette année.

Priorité aux personnes les plus fragiles
 Parce que nous ne sommes pas tous égaux face au virus, la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée pour les personnes dont l'état de santé est plus fragile : personnes âgées de 65 ans et plus, femmes enceintes, personnes de moins de 65 ans atteintes de maladies chroniques, nourrissons, personnes obèses. Chaque année, le vaccin contre la grippe est pris en charge pour les personnes les plus fragiles et pour les professionnels de la santé. C'est le bon réflexe pour être protégé.

Soignants/soignées, on fait équipe !
 Plus que jamais cette année, la vaccination antigrippale est un enjeu majeur de santé publique pour tous : soignants et patients. Se protéger, c'est protéger les autres.

Gestes barrières contre les virus de l'hiver
 La campagne de vaccination contre la grippe démarre aujourd'hui. Elle est le premier geste d'un bouclier de protection qui fait équipe au respect des mêmes gestes barrières : les bons réflexes du lavage régulier des mains, du port du masque, ou de la limitation des contacts, sont autant de protections contre la circulation des virus de la COVID-19, de la grippe comme des autres maux de l'hiver (gastro-entérite, bronchite...). Combinés, ces gestes limitent la propagation épidémique et contribuent à sauver des vies. Pour les personnes les plus à risque, le meilleur moyen de se protéger contre la grippe associe la vaccination et les gestes barrières.



8,9% DE TESTS POSITIFS EN MOYENNE (*) du 26/09 au 02/10 en Occitanie

11,4% plus du 02/10 au 08/10 en Occitanie.

(*) Source : Santé Publique France

+1566 CAS POSTES EN MOYENNE PAR JOUR ** signalés aux équipes de l'Assurance Maladie depuis mardi dernier en Occitanie. Au total, 10 956 CAS depuis le 06/10.

** Source : Assurance Maladie

Surveillance sanitaire
 Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé Publique France.
 > Consultez les derniers points épidémiologiques.

HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 13/10/2020 :

- 633 hospitalisations en cours (+57)
- dont 153 en réanimation (+10)
- 653 décès à l'hôpital (+24)

24/24

@ARS_OC @gouvernementFR @MinSoliSante @AlerteSanitaire

SUM DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DOIT REANIMATION	TOTAL DECES en réanimation et décès
Ariège (09)	14	5	3
Aude (11)	12	4	63
Aveyron (12)	28	2	28
Gard (30)	91	27	116
Haute-Garonne (31)	149	44	119
Gers (32)	16	2	31
Hérault (34)	184	50	159
Lot (46)	4	1	22
Lozère (48)	10	0	6
Hautes-Pyrénées (65)	12	3	27
Pyrénées-Orientales (66)	27	6	40
Tarn (81)	60	6	28
Tarn-et-Garonne (82)	26	9	111
OCCITANIE	633	159	653